

PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

UNE ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE EST OUVERTE CONCERNANT LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ DES MERISIERS SUR LA COMMUNE DE GERMAINVILLE :

- **préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du projet.**
- **parcellaire pour acquérir les terrains nécessaires à cette opération**

→ **DEMANDEUR ET MAÎTRE D'OUVRAGE:** COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE DREUX- 4, rue de Châteaudun, 28100 Dreux

→ **LES INFORMATIONS RELATIVES AU PROJET CONCERNÉ POURRONT ÊTRE OBTENUES AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE DREUX - 28100 DREUX – CONTACTS :** Madame Corinne AUGIER, Chef de projet immobilier et infrastructure - tel 02.37.64.85.98 – c.augier@dreux-agglomeration.fr

→ **DURÉE DE L'ENQUÊTE :** 26 jours – du lundi 25 janvier 2021 à 9h00 au vendredi 19 février 2021 à 17h00

→ **LE DOSSIER EST DÉPOSÉ EN MAIRIE DE GERMAINVILLE OÙ LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE PENDANT LES HEURES HABITUELLES D'OUVERTURE ET FORMULER SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS SUR LE REGISTRE PAPIER OUVERT À CET EFFET.**

→ **LE DOSSIER NUMÉRIQUE SERA ÉGALEMENT CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR (<http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/En-cours>)**

→ **COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :** Monsieur Jean-Paul PUYFAUCHER, CHARGÉ DE MISSION EDF EN RETRAITE, SE TIENDRA À LA DISPOSITION DES INTÉRESSÉS EN MAIRIE DE GERMAINVILLE – 1 GRANDE RUE, AUX DATES ET HEURES SUIVANTS :

DATES	HEURES
mardi 26 janvier 2021	14H00 A 17H00
samedi 6 février 2021	9H00 A 12H00
vendredi 19 février 2021	14H00 A 17H00

→ **LES MESURES SANITAIRES LIÉES AU COVID19 MISES EN PLACE DANS LE CADRE DE CETTE ENQUÊTE SERONT AFFICHÉES EN MAIRIE DE GERMAINVILLE. LE PUBLIC DEVRA OBLIGATOIREMENT PORTER UN MASQUE ET SE MUNIR D'UN STYLO S'IL SOUHAITE DÉPOSER UNE OBSERVATION OU UNE PROPOSITION.**

→ **DES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS POURRONT ÊTRE ADRESSÉES AU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE PAR VOIE POSTALE EN MAIRIE DE GERMAINVILLE AINSI QU'À L'ADRESSE ÉLECTRONIQUE SUIVANTE : pref-enquete-public@eure-et-loir.gouv.fr.**

LES OBSERVATIONS ENVOYÉES À L'ADRESSE ÉLECTRONIQUE SERONT INSÉRÉES SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE, DE FAÇON ANONYME

→ **LE RAPPORT DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR SERA CONSULTABLE EN MAIRIE DE GERMAINVILLE ET À LA PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR – DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ – BUREAU DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES. SES CONCLUSIONS SERONT ÉGALEMENT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR .**

→ **À L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE, LA PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR DÉCIDERÀ DE DÉCLARER OU DE NE PAS DÉCLARER CETTE OPÉRATION D'UTILITÉ PUBLIQUE, PAR ARRÊTE MOTIVÉ ET DE PRONONCER OU PAS LA CESSIBILITÉ DES PROPRIÉTÉS DONT LA CESSION EST NÉCESSAIRE À L'OPÉRATION**